

**Délibération
du Conseil Municipal
de la Commune de CADENET**

N° 33 /2023

Mis en ligne le **14 AVR. 2023**

Session du 11 avril 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE 11 avril
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence
de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 5/04/2023

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, LORIEDO, RAOUX
JACQUEME, DUVAL, BOISGARD, MANGANARO, BOY COURROUX, DE LAURENS DE
LACENNE, JAUMARY, JAUBERT, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, LEROY, SCHOFFIT,
RIPERT, BASTIE, SEVE, LACOSTE, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, MARTIN, SLAVICEK

Secrétaire de séance : V. GRANGE

Absents : xx

Absents excusés : BERGE, DEBIT, VOREUX

Procurations :

Mme BERGE	a donné procuration à	Mme LAVOREL
Mme DEBIT	" "	M. LACOSTE
M. VOREUX	" "	Mme KHALIZOFF

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023

Madame Nicole BOY COURROUX, Adjointe déléguée à la Vie Associative et aux Festivités,
informe l'assemblée que les différents dossiers de demandes de subvention pour l'année
2023, présentés par les associations ont été examinés par la Commission Vie Associative.

Il est rappelé aux membres du Conseil que ces dossiers ont été examinés suite à la
transmission par chaque association d'un dossier de demande de subvention élaboré par le
service Associations/Festivités.

Les membres de la commission Vie Associative proposent d'attribuer et de verser une
subvention aux associations comme suit :

ASSOCIATIONS	PROPOSITION 2023
A.C.P.I.P *subvention exceptionnelle	2 500,00 €
A.P.E Maternelle	200,00 €
A.P.E Primaire	200,00 €
*subvention exceptionnelle	250,00 €
TOTAL	450,00 €
Amicale Bouliste Cadenet	3 000,00 €
*subvention exceptionnelle	1 100,00 €
TOTAL	4 100,00 €
Amicale des Pêcheurs	500,00 €
*subvention exceptionnelle	250,00 €
TOTAL	750,00 €

Amicale des Sapeur Pompiers	1 000,00 €
Amicale du Personnel	1 300,00 €
*subvention exceptionnelle	8 000,00 €
TOTAL	9 300,00 €
Ass. Cantonales des Déportés Internés	100,00 €
Bande d'Arrêt Urgence	500,00 €
Bien Etre en Mouvement	100,00 €
C.A.P en Luberon	200,00 €
Cadenet Luberon Handball	2 500,00 €
Cadenet Tambour Battant	1 500,00 €
Café'In	400,00 €
Chasse de Diane	900,00 €
Choré.com	250,00 €
CLEF	2 000,00 €
Coop sco Maternelle	2 500,00 €
Coop sco Primaire OCCE 84	7 200,00 €
*subvention classe verte	4 500,00 €
TOTAL	11 700,00 €
COUTURE ET MOI *subvention exceptionnelle délib 8/2022	2 700,00 €
Crèche et Tradition	900,00 €
DIIN LAMA BOUQUINERIE	200,00 €
Ecole de Musique Joseph Garnier	7 000,00 €
Ecole Gardien de But de Cadenet	1 200,00 €
Education canine	300,00 €
Fanfare les enfants d'Arcole	350 €
*subvention exceptionnelle	1000 €
TOTAL	4 500,00 €
Football Cadenet Luberon	3 000,00 €
Gymnastique Volontaire	500,00 €
Li Grigri	3 000,00 €
Luberon volley	300,00 €
Marché Paysan	450,00 €
Paniers Bio	200,00 €
Prévention Routière	100,00 €
Resto du Cœur	500,00 €
Strada	1 000,00 €
Téléthon	500,00 €
Temps du Renouveau (comité 3e âge)	3 000,00 €
*subvention exceptionnelle	3 450,00 €
TOTAL	6 450,00 €
Tennis Club	2 000,00 €
ZERO DECHET *subvention exceptionnelle	500,00 €
TOTAL GLOBAL	76 250,00 €

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
Reçu en préfecture le 13/04/2023
Publié le
ID : 084-218400265-20230411-CM110423_33-DE

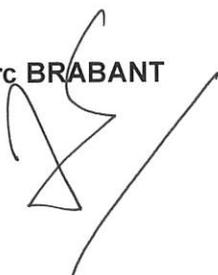
BUSSEY
FRANÇOIS

Les crédits ouverts au budget à cet article sont de 80 000€, laissant une marge de manœuvre pour l'affectation sur des subventions exceptionnelles ou les mises à disposition de personnel.

**Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Approuve l'attribution des subventions aux associations de Cadenet pour une somme totale de 76 250€, répartie comme indiqué ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces dossiers.

Le Maire
Jean-Marc BRABANT




La Secrétaire de séance
Valérie GRANGE

